

## **HORIZONS ET RAISONS DE L'INDUSTRIE LIBANAISE**

Parce que nous ne voulons au Liban que des industries prospères, il arrive qu'on nous impute un préjugé contre l'industrie. La justice n'est pas de ce monde.

Si une industrie viable se présentait et qu'elle fût dans nos moyens, nous la ferions certes, sans hésiter.

Il ne suffit pas d'être industriel pour faire une industrie prospère. Il y a des conditions d'existence qu'on ne peut ignorer et auxquelles on doit obéir.

Entendons-nous sur la valeur des mots. Au sens le plus courant on appelle industrie "les opérations sans exception qui concourent à la transformation des matières premières et à la production des richesses. On dit l'industrie hôtelière comme on dit l'industrie agricole. De ces industries là, nous sommes, sans réserve, partisan, au Liban.

On dit surtout l'industrie manufacturière : c'est le sens auquel nos théoriciens s'attachent le plus. Nous sommes aussi partisan de l'industrie manufacturière au Liban mais dans la mesure où, à qualité égale, le prix de revient la rend possible et dans la mesure où le débouché existe pour elle ; c'est à dire, encore, dans la mesure où la matière première, la qualité des machines, la qualité du travail et le nombre des consommateurs permettent de se défendre sans protection abusive contre la concurrence étrangère.

Nous pensons simplement qu'il ne faut pas aller contre la nature des choses. La grande industrie (celle des hauts fourneaux et ce qui lui ressemble), est interdite à notre pays par tout ce que nous connaissons. L'industrie moyenne, exceptionnelle chez nous, suppose des débouchés que l'Etat ne peut pas créer de force. Au delà de l'artisanat, c'est la petite industrie qui doit se développer au Liban.

En définitive, il y a des industries possibles et valables en tout lieu. Il y a jusqu'à des industries du désert. L'activité de l'homme doit s'exercer partout où, sans recours à l'artifice, la raison la justifie. Ce qu'on ne peut admettre, c'est d'aller contre la raison en ne comptant que sur le soutien de l'Etat.

De nos jours, une industrie d'un certain ordre de grandeur, conçue pour un ou deux millions d'hommes seulement, avec le pouvoir d'achat moyen des Libanais, par exemple, paraît au technicien une aventure. On peut fabriquer du fromage ou certaines étoffes pour un ou deux ou trois millions d'hommes de condition moyenne ; on ne peut pas fabriquer pour eux de l'acier, des automobiles et des avions.

Il faut tenir compte de la présence de plus grands que soi. Il faut tenir compte de producteurs plus avantagés que soi. Enfin, comme les individus, chaque nation, chaque Etat, a son orientation naturelle, ses aptitudes et ses spécialités.

Nous avons, au Liban, des industriels qui se comportent brillamment sans rien demander à l'Etat. Ceux là méritent qu'on les cite à l'ordre de la nation et qu'on les décore. Parmi les Libanais il n'y en a pas de plus méritants. Il y en a d'autres, qui

pensent que le métier de l'Etat est de ressusciter les morts. Ceux-là ne se comportent pas en citoyens désintéressés.

Tout se ramène à une question de fait et à une conception équitable des choses.

Nous pensons, pour notre part, que le Liban doit faire à l'industrie toute la place qu'elle mérite dans tout la mesure où les avantages ne seraient pas supérieurs aux inconvénients. C'est une règle devant laquelle les plus intransigeants s'inclineront. On ne saurait faire de l'industrie un but, à tout prix, pas plus que du commerce ou de l'agriculture même. Le but, c'est la prospérité et le bonheur des Libanais à leur plus haut degré. Le but est l'avenir du Liban dans l'indépendance et dans les libertés.